

La sensibilisation : critique de la notion et de la pratique

Essodina Bamaze N'gani

Docteur ès Philosophie politique appliquée

Chercheur associé au Laboratoire SND

Sorbonne Université

France

essodinabamaze@gmail.com

Résumé – Sensibiliser, c'est donner une leçon ! Telle est l'hypothèse faite ici et partant de laquelle nous décrivons la sensibilisation, en contexte de mobilisation de l'identité culturelle comme requérant reconnaissance et inclusion, comme étant une approche qui heurte des résistances et compromet la participation authentique à tout projet commun. Fort de cela, nous développons ici la démarche réitérative comme source d'une réelle participation, d'un véritable partage démocratique, plus à même en tant que tel de féconder à notre sens un changement de mentalités, d'attitudes et de comportements.

Mots-clés – Sensibilisation ; communauté culturelle ; démarche réitérative ; participation authentique ; changement de comportements.

I. INTRODUCTION

Qu'il s'agisse de développement durable, de l'environnement, de la diversité en entreprise, de la cause animale, entre autres, un constat sans appel se dégage : le recours maintenu à la sensibilisation comme mode de prise de conscience, de diffusion et de promotion de nouvelles valeurs ; espérant à terme, faire changer les mentalités, attitudes et comportements.

Ainsi, comme un terreau fertile au sein duquel fleurissent le partage "démocratique" de l'information, l'écoute attentive, la bienveillance, etc., la sensibilisation jouit d'une vertu angélique contre laquelle cette réflexion prend parti au travers d'une démarche analytique et critique, s'offrant ici comme une méthodologie. En clair : une analyse de la sensibilisation comme notion et une critique de sa pratique, contrainte sous notre plume au désaveu de sa réelle inclusion et de son véritable caractère démocratique. Le tout savamment articulé par le questionnement suivant : qu'est-ce que la sensibilisation ? Quelles peuvent être ses limites touchant à la mobilisation des appartenances culturelles comme une cuirasse contre l'immersion de nouvelles normes ? Et quelle alternative envisager ?

SENSIBILISER, C'EST DONNER UNE LEÇON !

Toutes les fois qu'un problème d'ordre public national ou même d'ordre international surgit, c'est la sensibilisation qui se trouve brandie comme la solution clé en main. L'exemple notoire étant celui des pratiques citoyennes de « sensibilisation communautaire » au Québec, avec pour vertu scandée : la mobilisation et le soutien aux interventions de proximité dans un contexte de prise de conscience des « [...] limites des services sociaux et de santé institutionnels quant à leur capacité de répondre aux besoins des communautés défavorisées » (I. Ruelland, L. Coget, 2024, p. 117).

Mais au fond : qu'est-ce que sensibiliser ? En quoi consiste la sensibilisation ? « La sensibilisation consiste à raviver la sensation, le sentiment [...] Une action de sensibilisation vise à endiguer les réticences et obstacles à un

projet qui sont de l'ordre des sentiments. Elle commence par une anticipation des problèmes, suivie d'une mise au point des axes employés pour l'évoquer sans se heurter à un mur, et enfin faire passer un message ».

De cette définition et de l'argumentation qui l'a fait jaillir, nous pouvons retenir quelques caractéristiques propres à la sensibilisation : l'existence d'un problème appelant un besoin à satisfaire ; un public cible ; l'existence d'agents sensibilisateurs ; de personnes ressources et l'existence d'un état de savoir déjà conçu par les experts ou des structures spécialisées sur le sujet de la sensibilisation.

Dans cette atmosphère, grosso modo, la sensibilisation vise à apporter une information ou un savoir docte et l'acte de sensibiliser visant le rapprochement de ce savoir ou cette information d'un public cible, à travers la bienveillance, l'écoute attentive, le dialogue, l'identification de besoins (Ces qualités dites intrinsèques à la sensibilisation ont été formulées par nous-même à partir de l'expérience de sensibilisation communautaire effectuée en contexte québécois et rapportée par I. Ruelland, L. Coget, 2024, p. 116-147.). Il s'agit clairement d'un enseignement à donner à un public au moyen de la sensibilisation, c'est-à-dire en aiguillant sa sensibilité.

C'est donc une leçon à donner dans la double mesure où, d'une part, le contenu de la sensibilisation se révèle d'emblée extérieur au public cible dans le sens où il est préconçu ailleurs par des tierces personnes à destination du public visé et, d'autre part, en raison de l'adoption d'une approche pédagogique (tout comme lors des enseignements de cours en classe) pour faire passer le contenu.

Dans l'optique du second aspect s'insère le développement de multiples approches de sensibilisation allant de la sensibilisation classique, c'est-à-dire celle faite par des personnes ressources entièrement étrangères au public cible, à cette forme de « sensibilisation communautaire » basée essentiellement sur des agents de sensibilisation intracommunautaires, comme ce fut le cas au Québec du temps de la pandémie de la Covid-19.

Toujours est-il qu'à travers chacune de ces formes de sensibilisation, l'esprit reste le même : sensibiliser pour un changement d'attitude et un engagement plus fort du public cible sans se heurter à des refus ou à des résistances. Et c'est cet esprit même de la sensibilisation qui se trouve trahi dans et par sa lettre.

I. II. SENSIBILISER HEURTE ET SE HEURTE A...DES RÉSISTANCES

Si l'esprit de la sensibilisation tel que nous l'avons déjà développé se résume à un changement d'attitude et de comportement d'un public face à un problème donné et ce, en évitant sa résistance, la pratique de la sensibilisation en bien des points révèle des limites. Celles-ci avant même d'être un

tant soit peu élucidées nécessitent d'être circonscrites autour d'une évidence : l'évidence que la sensibilisation, mue elle-même dans sa logique par le souci de l'implication ne l'est réellement pas ; mue elle-même par le souci d'une démarche démocratisée ne l'est véritablement pas ; mue elle-même par le souci de participation ne l'est pas non plus.

En cause, la démarche quelque peu verticale qui lui est inhérente et que recouvre la posture de surplomb propre à tout contenu de sensibilisation. Moins abstraitement, il s'agit de mettre en exergue la conception de ses contenus qui ne respecte pas les canaux d'une véritable participation du public à l'élaboration de son contenu. Comme un exemple, la sensibilisation à la cause de l'universalité des droits humains en Afrique ; cause à laquelle les groupes cibles rétorquent le plus souvent par :

« Tout ça, c'est des trucs de Blancs. Le Blanc veut nous faire quitter nos coutumes pour adopter les siennes » (Cf. E. Bamaze N'gani, 2022b, p. 161). Comme un autre exemple, la sensibilisation contre les excisions en Guinée Conakry, au Burkina Faso, etc., et le maintien toujours vivace de cette pratique à un taux actuel de 97 % dans le premier pays et à 64 % dans le second.

À partir de chacun de ces exemples précités émerge une trame : l'échec de la sensibilisation dû à un manque de repérage in situ de son contenu. De plus, la sensibilisation, redite sous forme d'un verbe renseigne davantage : « sensibiliser à... ». Le « à... » ainsi que les points de suspension qui lui succèdent indiquent bien l'horizon, c'est-à-dire quelque chose « d'extérieur à... » ; ici en l'occurrence quelque chose d'extérieur au groupe à sensibiliser.

De là, le sens de notre argument pivot de la sensibilisation comme leçon(s) à donner ; induisant de ce fait une double compréhension : d'un côté, comme une leçon extérieure à la population cible, et, de l'autre, comme une démarche qui sape les fondements réels d'un changement de consciences, d'attitudes et de comportements. L'exemple sur ce point étant celui de la démarche et du résultat de « l'approche genre et développement » dans la lutte contre les excisions en Afrique subsaharienne : « En effet, engagés contre cette pratique, les tenants de l'approche genre et développement estiment comme la cause de l'obstination des excisions le manque d'autonomie financière des exciseuses. À l'inverse, ces tenants de ladite approche proposent des projets de développement calqués sur le modèle de l'autonomisation financière des exciseuses en vue de leur reconversion [...] En dépit de cela, les exciseuses reprennent les couteaux » (E. Bamaze N'gani, 2023, p. 412). Que faire donc ?

II. RETOUR A L'EXPÉRIENCE PAULINIENNE DE L'ÉVANGILE A ATHÈNES : UN EXEMPLE DE DÉMARCHE RÉITÉRATIVE

En mission en terre hostile à sa parole, Paul, l'apôtre, adopte une démarche singulièrement inédite : « Paul, debout au milieu de l'Aéropage, dit : "Athéniens, je vous trouve à tout point de vue extrêmement religieux. En effet, en parcourant votre ville et en examinant les objets de votre culture, j'ai même découvert un autel avec cette inscription : 'À un dieu inconnu' ! Celui que vous révérez sans le connaître, c'est celui que je vous annonce » (Actes 17 : 22-23). Pertinente, sa démarche l'est en raison de ce qu'elle fait émerger l'essentiel de son message du sein même des us, coutumes et mœurs de la population athénienne pour laquelle cet enseignement était

destiné : le dieu inconnu, objet de son Évangile, révélé aux Athéniens au tréfonds de leur univers culturel. Pertinente donc, cette démarche l'est encore en raison de ce qu'il parvient lui-même à s'échapper de la colère (Actes 17 : 16-20) avec laquelle il fut traîné à l'Aéropage par les Athéniens et qui a priori l'exposait en tant que tel à une vindicte publique. D'après cela, fruit d'une démarche réitérative, en son sens caractéristique d'une « attention au particularisme et au pluralisme » (cf. M. Walzer, 1997, p. 88), la démarche de Paul signe son originalité en bien des points. D'abord, elle signe son originalité dans la manière de rapporter le contenu de son Évangile au public athénien comme une « propriété collective » de tous (Athéniens, Étrangers et lui-même) ; satisfaisant ainsi ce besoin humain vital de l'âme humaine dont parle S. Weil : « Toute espèce de possession qui ne satisfait chez personne le besoin de propriété privée ou collective peut raisonnablement être regardée comme nulle » (S. Weil, 2005[1949], p. 33). Ensuite, elle signe son originalité par le fait qu'il rompt avec une posture de surplomb, spécifique à toute mission d'évangélisation, à l'avantage unique de l'enracinement de la parole de Dieu en un lieu et un espace bien circonscrits. L'enracinement étant également, faut-il le rappeler à la suite de S. Weil, un des besoins vitaux de l'âme humaine, l'on comprend ainsi aisément pourquoi son discours dans l'Aéropage contre toute attente a priori ne fut plus accueilli avec des pierres a posteriori : c'est qu'en réalité, enracinant son « Dieu » dans les mœurs locales athéniennes, l'apôtre Paul était ainsi en train d'assouvir à un besoin vital des âmes de tout le public y présent.

Il y a également que sa démarche tient son originalité d'une vertu démocratique en matière d'enseignement : l'égalité valeur de l'enseignant et son apprenant. D'une part, son bout de phrase : « j'ai même découvert... » nous paraît traduire la posture d'un maître, a priori, ignorant à l'instar de Joseph Jacotot au XVIII^e siècle (en Hollande) réalisant ses limites pédagogiques dans la manière dont ses élèves flamands apprennent le français sans son intervention.

Tout comme ce dernier (et avec quelques nuances), Paul réalise après son passage dans la ville d'Athènes un certain ancrage du contenu essentiel de son Évangile dans les réalités locales. Inversement, ce n'est qu'en l'écouter que les Athéniens, eux, réalisèrent grâce à cette sorte de miroir culturel la convergence entre le contenu du message de l'apôtre et le fond substantiel de leurs pratiques. Ceci insufflé en nous l'idée sinon l'évidence des élèves ignorants a priori. Par conséquent, une certaine promotion de l'égalité des ignorances, dirions-nous, tout en mobilisant symétriquement l'optique d'une égalité universelle de l'intelligence dans le cadre de notre démarche réitérative. Manière autre pour nous de proclamer dans le sillage de la démarche réitérative, une égalité démocratique fondée par l'axe de l'horizontalité et non celui de la verticalité, apanage de l'approche par sensibilisation.

Celle-ci, c'est-à-dire la sensibilisation, manque au rendez-vous d'un partage véritablement démocratique dans la double mesure où elle n'offre pas réellement ce cadre de prise en compte de l'individualité de chacun des participants à... et celui de la prise en compte de l'exigence contemporaine de l'inscription de cette individualité dans un lieu et un espace sociétal couronnés de valeurs. Ainsi, simplement, dans le cadre de la sensibilisation, les participants y participent sans véritablement y participer. C'est-à-dire qu'ils y participent sans aucune empreinte de leur personnalité. Telle nous paraîtra caractéristique en ce point, l'image du Performer dont se sert

J. Zask pour élucider le contexte d'une participation inauthentique :

« Le Performer n'est ni un acteur, ni un participant » (J. Zask, 2001, p. 9). S'agissant de son rôle, poursuit la philosophe française :

« il ne contribue pas à le créer » (J. Zask, 2001, p. 9).

C'est ce qui se trouve amplement illustré par l'ambivalence des acteurs impliqués dans les campagnes de lutte contre les excisions au Mali : « [...] les attitudes ambivalentes des acteurs impliqués dans les campagnes de sensibilisation ont créé une confusion chez les populations. Beaucoup de répondant ont remarqué que ceux et celles qui prônent l'abandon de ces pratiques font de ces campagnes leur gagne-pain, ils vivent dans le luxe, circulent dans les grosses voitures et vont faire exciser leurs enfants en discrétion dans les centres de santé ou à domicile » (M. Dembélé, 2015, p. 219).

Au bord opposé de cette démarche de sensibilisation, ce qu'apporte la démarche réitérative tient à ceci : elle ne se résume pas simplement à la mise en place de personnes ressources, d'« agents de sensibilisation communautaire » ou de points focaux (comme en matière de sensibilisation) mais, elle transcende cette échelle des personnes pour mobiliser le fondement résiduel de leurs valeurs sociétales en vue de la mise sur pied d'un nouveau projet et/ou récit prompt à rallier toutes les voix. De ce fait, la démarche réitérative est regardée par nous comme la reconnaissance singulière de chaque communauté (Gemeinschaft) culturelle, en tant qu'expérience et forme concrète de vie requérant d'être promues dans tout projet à visée réellement participative.

Ce regard, couplé de sa mise en œuvre pratique, présage la démarche réitérative comme le véritable moteur d'un réel changement de mentalités, d'attitudes et de comportements. En exemple, la mise en abîme de la pratique de l'excision dans la communauté Kabara (à Tombouctou au Mali) : une mise en abîme intervenue non pas à la suite d'une quelconque campagne de sensibilisation mais plutôt à l'issue d'un réinvestissement dans les interstices des représentations sociale de cette communauté pour y identifier un mythe, rapporté de génération en génération : « L'excision a été faite trois fois sans succès à Kabara, il y a plus de cent ans. Sur un total de 150 filles (3 tentatives successives) 1/3 de filles sont devenues sourdes, muettes, aveugles et les 2/3 qui ont survécu sont devenues stériles. Et puis l'excision a été bannie » (M. Dembélé, 2015, p. 45).

III. CONCLUSION

En somme, l'érosion du pouvoir vertical, la revendication sans cesse croissante d'un pouvoir négocié ou partagé, qui plus est, en contexte de crises (E. Bamaze N'gani, 2022a, p. 126 sq.) semblent lancer un seul mot d'ordre : « sensibilisons ! ». Parée ainsi d'un angélisme dans le cadre des missions d'ONGs, de

mise en œuvre de politiques publiques, de promotion de nouveaux idéaux et *tutti quanti*, la sensibilisation est pour autant suspectée ici d'être vecteur de condescendance et de verticalité de par sa pratique.

Cela au compte de ce que sa posture classique et sa posture réaménagée ne constituent pour nous que la pile et la face d'une seule et même réalité : une donneuse de leçon(s) ! Du côté pile, sa posture originelle, consiste à donner une leçon à un groupe de personnes par le biais d'une tierce personne extérieure au groupe et du côté face, sa posture réaménagée, consiste à donner une leçon à un groupe de personnes par le truchement de personnes ressources appartenant au même groupe.

Ce qui manque dans cette posture au demeurant dédoublée, c'est l'absence d'une dimension de la leçon donnée comme une co-construction. Pour cela, la sensibilisation, disons-nous, ne remplit pas les conditions véritables d'une participation authentique telle que nous l'avons déjà conceptualisée dans les termes d'une triade : « prendre part », « contribuer » et « inclure » (E. Bamaze N'gani, 2023, p. 399-417). Pour cette raison donc, il y a lieu, s'agissant des problématiques touchant aux identités culturelles, de passer de la sensibilisation à la démarche réitérative dont les tenants et les aboutissants, à titre futurologique, nous invitent à réinvestir les interstices des représentations culturelles de groupes exciseurs d'Afrique subsaharienne pour y identifier des ressources endogènes permettant l'éradication de cette pratique.

RÉFÉRENCES

- [1] BAMAZE N'GANI Essodina, 2023, Diversité culturelle et genre. Le cas des excisions en Afrique subsaharienne, Thèse de doctorat de philosophie, Sorbonne Université.
- [2] BAMAZE N'GANI Essodina, 2022b, « Les droits humains au prisme des particularismes culturels : Quelle alternative ? », *Studia UBB. Philosophia*, Vol. 67, N° 2, p. 159-186.
- [3] BAMAZE N'GANI Essodina, 2022a, « L'obligation vaccinale contre la Covid-19 : L'apport d'une réflexion philosophique », *Studia UBB. Europaea*, LXVII, 1, p. 119-151.
- [4] (La) Bible, 2007, Louis Segond, Société biblique de Genève.
- [5] DEMBÉLÉ Moïse, 2015, Les pratiques culturelles des excisions et des infibulations à Bamako au Mali : La contribution de la dignité humaine au respect de l'intégrité physique des femmes, Thèse de Doctorat en Sciences Humaines appliquées, Université de Montréal.
- [6] RUELLAND Isabelle, COGET Léa, 2024, « Les pratiques citoyennes de sensibilisation communautaire coproduites durant la pandémie et les tensions liées à leur pérennisation », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 34, N° 1.
- [7] WALZER Michael, 1997, Pluralisme et démocratie, trad. Collective, Paris, Esprit.
- [8] WEIL Simone, 2005[1949], L'enracinement. Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain, Paris, Gallimard. https://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/
- [9] ZASK Joëlle, 2001, Participer. Essai sur les fondements démocratiques de la participation, Paris, Le Bord de L'eau.
- [10] https://www.irenees.net/bdf_fiche-notions-83_fr.html Consulté le 10 septembre 2025.